



02

RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

Un dispositif public **GRATUIT** pour améliorer votre logement

L'Agglomération du Pays de Meaux, avec les villes de Meaux et Trilport, l'État et l'Anah (Agence nationale de l'habitat), met en place un dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU), pour vous accompagner dans vos projets de travaux (rénovation énergétique, réhabilitation, adaptation du logement...) en centre-ville.

Un accompagnateur, **CITÉMÉTRIE** est missionné pour vous conseiller et vous

accompagner dans l'élaboration de votre programme de travaux et le montage de votre dossier de demande de subventions.

Le dispositif permet notamment aux propriétaires occupants et bailleurs ainsi qu'aux copropriétés sous conditions Anah, de bénéficier des subventions dédiées à la **rénovation énergétique de leur logement et immeuble en vu de sortir du statut de passoire thermique.**

Quels types de travaux ?



Isolation thermique
des murs, toitures,
ou planchers



Menuiseries : fenêtres,
portes d'entrée, volets
roulants isolants...



Remplacement de
système de chauffage
et /ou eau chaude
sanitaire décarboné



Ventilation mécanique

Exemple de projet : Travaux d'amélioration énergétique globale, du logement d'un propriétaire occupant aux revenus modestes : isolation des murs, isolation du plancher, changement des huisseries, ventilation, installation d'un système chauffage décarboné et d'un chauffe-eau thermodynamique.

Classe énergétique : passage d'une étiquette F à une étiquette C

Coût des travaux HT : 53 598,10 €

Coût des travaux TTC : 56 546 €

Subventions obtenues	Montant
ANAH MaPrime Rénov' – Parcours accompagné	24 000 €
CA Pays de Meaux	3 400 €
Total des aides	27 000 €
Reste à payer	29 546 € <i>Soit environ 52% du projet financé</i>



IMPORTANT

Il est impératif de ne pas débiter les travaux avant d'avoir contacté l'opérateur CITÉMÉTRIE et obtenu validation de la demande. Les subventions sont soumises à des conditions d'attribution techniques et financières.

Pour toute information et vérification de votre éligibilité au programme, n'hésitez pas à nous contacter. Tél : 01 53 91 03 04 / mail : opahru.meauxtrilport@citemetrie.fr

Ouvert du lundi au vendredi 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Permanences sans rendez-vous :

Meaux – 7 place de l'Europe
Tous les lundis de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Trilport – 5 rue du chêne au roi
tous les mardis de 14h30 à 17h30,
à l'Oasis

